



Communauté de Communes Loches Développement

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2016

Table des matières

1. Caractérisation technique du service	4
1.1. Présentation du territoire desservi	4
1.2. Mode de gestion du service	4
1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)	4
1.4. Nombre d’abonnés.....	5
1.5. Eaux brutes.....	6
1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau.....	6
1.5.2. Achats d’eaux brutes	6
1.6. Eaux traitées	6
1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l’eau potable en 2016	6
1.6.2. Production	7
1.6.3. Achats d’eaux traitées	7
1.6.4. Volumes vendus au cours de l’exercice.....	7
1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	8
2. Tarification de l’eau et recettes du service	8
2.1. Modalités de tarification	8
2.2. Facture d’eau type (D102.0).....	9
2.3. Recettes.....	10
3. Indicateurs de performance	10
3.1. Qualité de l’eau (P101.1 et P102.1).....	10
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2)	11
3.3. Indicateurs de performance du réseau	11
3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	11
3.3.2. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	11
3.3.3. Taux moyen de renouvellement des réseaux d’eau potable (P107.2).....	11
3.4. Indice d’avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	11
4. Financement des investissements.....	12
4.1. Branchements en plomb	12
4.2. Montants financiers	12
4.3. État de la dette du service.....	13



4.4. Amortissements	13
4.5. Présentation des investissements réalisés en 2016.....	13
4.6. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service.....	14
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	14
Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)	14
6. Liste récapitulative des indicateurs descriptifs et de performance des services d'eau potable.....	15



1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau intercommunal.

- Nom de la collectivité : Communauté de Communes Loches Développement.
- Caractéristiques : il s'agit d'un Service Public Industriel et Commercial (SPIC).
- Compétences liées au service :

- Production	Oui
- Protection du point de prélèvement	Oui
- Traitement	Oui
- Transfert	Oui
- Stockage	Oui
- Distribution	Oui

Territoire desservi : Azay sur Indre, Beaulieu les Loches, Bridoré, Chambourg sur Indre, Chanceaux près Loches, Chédigny, Cigogné, Courçay, Cormery, Dolus le sec, Ferrière sur Beaulieu, Reignac sur Indre, St Bauld, St Hippolyte, St Jean-St Germain, St Quentin sur Indrois, St Senoch, Sennevières, Tauxigny, Loches, Perrusson, Verneuil sur Indre.

- Existence d'une CCSPL : Non
- Existence d'un schéma de distribution : Oui
- Existence d'un règlement de service : Oui (approuvé le 28/02/13)

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie.

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)

Est ici considérée comme un habitant desservi, toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert **22 872 habitants** au 31/12/2016.

1.4. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **13 835 abonnés** au 31/12/2016 (13 795 abonnés au 31/12/2015).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Communes	2015	2016	Volumes par Commune
Azay sur Indre	229	225	18 138
Beaulieu lès Loches	1 152	1 148	70 836
Bridoré	263	269	35 140
Chambourg sur Indre	687	687	50 477
Chanceaux près Loches	70	78	7 035
Chédigny	346	339	29 421
Cigogné	188	184	19 171
Cormery	971	956	72 340
Courçay	432	430	34 083
Dolus le sec	321	327	24 483
Ferrière sur Beaulieu	358	359	34 581
Loches	4 648	4 633	434 253
Perrusson	789	806	70 687
Reignac sur Indre	661	688	50 200
Saint Bauld	96	98	7 372
Saint Hippolyte	419	421	34 908
St Jean St Germain	435	439	43 829
St Quentin sur Indrois	265	269	29 689
Saint Senoch	302	314	23 353
Sennevières	153	140	17 953
Tauxigny	721	727	67 361
Verneuil sur Indre	289	298	35 626
Total	13 795	13 835	1 210 936 m³

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **19,67 abonnés/km** au 31/12/2016 (19,62 abonnés/km au 31/12/2015).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de **1.65 habitants/abonné** au 31/12/2016.

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de **87,74 m³/abonné** au 31/12/2016.

1.5. Eaux brutes

1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau

Le service public d'eau potable a prélevé **1 258 243 m³** pour l'exercice 2016.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Volume prélevé en 2015	Volume prélevé en 2016	Variation en %
Les pains bénis – Reignac	3 forages	120 m3/h	490 948	464 244	- 5,4
Rue Quintefol - Loches	1 puits	50 m3/h	94 448	102 599	+ 7,9
Stade F 2 - Loches	1 forage	40 m3/h	93 491	103 661	+ 9,8
Rugby F3 - Loches	1 forage	40 m3/h	69 526	76 932	+ 9,6
La Rauderie – Ferrière	1 forage	25 m3/h	92 597	72 502	- 21,7
St Hippolyte	1 forage	45 m3/h	45 277	48 755	+ 7,1
La Recordelière - Verneuil	1 forage	40 m3/h	150 242	155 488	+ 3,3
Saint Senoch	1 forage	17 m3/h	27 437	27 685	+ 0,9
Les Lirats - Perrusson	1 forage	50 m3/h	266 236	250 147	- 6,0
Basse prône – St Jean St Germain	1 forage	70 m3/h	183 509	206 377	+ 11,0

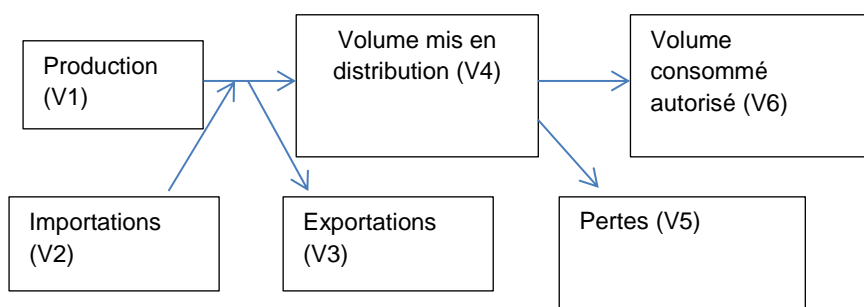
Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%

1.5.2. Achats d'eaux brutes

Le service n'achète pas d'eaux brutes.

1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2016



V1	1 465 786 m³
V2	69 045 m ³
V3	307 m ³
V4	1 534 524 m ³
V5	309 324 m ³
V6	1 225 200 m ³

1.6.2. Production

Le service a 6 stations de traitement.

Nom de la station de traitement	Type de traitement
Reignac sur Indre	Déferrisation + UV
Ferrière sur Beaulieu	Déferrisation + Chloration
Loches	Déferrisation + Chloration
Perrusson	Traitement des pesticides + désinfection par chlore gazeux
Forage Basse Prône	Désinfection par Chlore gazeux
Saint Senoch	Désinfection par Chlore gazeux
Saint Hippolyte	Désinfection par Chlore gazeux
Verneuil sur Indre	Désinfection par Chlore gazeux

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit 2015 en m3	Volume produit 2016 en m3	Variation en %
La Jacquelière - Reignac	483 410	456 303	- 5,6
Rue Quintefol - Loches	424 685	470 976	+ 9,2
La Rauderie – Ferrière	82 863	63 529	- 23,3
St Hippolyte	45 277	48 327	+ 6,3
La Recordelière - Verneuil	150 165	155 926	+ 3,6
Saint Senoch	27 009	27 415	+ 1,5
Les Lirats - Perrusson	259 754	243 310	- 6,3
Total (V1)	1 473 163	1 465 786	- 0,5

1.6.3. Achats d'eaux traitées

Fournisseurs	Volume acheté 2016
Communauté de communes de Montrésor	464 m ³
SIPTEC Esvres-Truyes	68 581 m ³
SIAEP de la Touraine du Sud	0 m ³
Total (V2)	69 045 m³

1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volume vendu 2016
Abonnés domestiques	1 213 936 m ³
Volumes consommés autorisés non comptés	11 264 m ³
Total vendu aux abonnés (V6)	1 225 200 m³
Véolia – secteur de Ligueil	188 m ³
SIAEP de la Touraine du Sud	119 m ³
Total vendu à d'autres services (V3)	307 m³

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

(2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **705 kilomètres** au 31/12/2016.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Tarif Hors Taxe applicable du 01/01/16 au 31/12/16 et du 01/01/17 au 31/12/17

	abonnement 2016	abonnement 2017	Part Proportionnelle (€HT/m ³) 2016	Part Proportionnelle (€HT/m ³) 2017
Azay sur Indre	38	40	1,33	1,32
Chambourg sur Indre	38	40	1,33	1,32
Chanceaux près Loches	38	40	1,33	1,32
Chédigny	38	40	1,33	1,32
Cigogné	38	40	1,33	1,32
Courçay	38	40	1,33	1,32
Dolus le sec	38	40	1,33	1,32
Reignac sur Indre	38	40	1,33	1,32
Saint Bauld	38	40	1,33	1,32
Saint Quentin sur Indrois	38	40	1,33	1,32
Tauxigny	38	40	1,33	1,32
Cormery	38	40	1,14	1,15
Beaulieu lès Loches	38	40	0,78	0,83
Bridoré	38	40	0,78	0,83
Ferrière sur Beaulieu	38	40	0,78	0,83
Loches	38	40	0,78	0,83
Perrusson	38	40	0,78	0,83
Saint Hippolyte	38	40	0,78	0,83
Saint Jean Saint Germain	38	40	0,78	0,83
Saint Senoch	38	40	1,17	1,17
Sennevières	38	40	0,78	0,83
Verneuil sur Indre	38	40	0,78	0,83

Les différents tarifs et prestations aux abonnés applicables pour le 1^{er} janvier 2017 ont été délibérés le 4 février 2016.

2.2. Facture d'eau type (D102.0)

Les tarifs applicables au 01/01/2016 et au 01/01/2017 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) sont :

	abonnement 2016	abonnement 2017	Part Proportionnelle (€HT/m3) 2016	Part Proportionnelle (€HT/m3) 2017	consommation 2016 (120 m³)	consommation 2017 (120 m3)	Redevance pollution 2016	Redevance pollution 2017	TVA 2016 (5,5%)	TVA 2017 (5,5%)	Facturation 2016 (120 m3)	Facturation 2017 (120 m3)	coût (€) par m³	Variation
Azay sur Indre	38	40	1,33	1,32	197,6	198,4	27,6	27,6	12,39	12,43	237,59	238,43	1,99	0,36%
Chambourg sur Indre	38	40	1,33	1,32	197,6	198,4	27,6	27,6	12,39	12,43	237,59	238,43	1,99	0,36%
Chanceaux près Loches	38	40	1,33	1,32	197,6	198,4	27,6	27,6	12,39	12,43	237,59	238,43	1,99	0,36%
Chédigny	38	40	1,33	1,32	197,6	198,4	27,6	27,6	12,39	12,43	237,59	238,43	1,99	0,36%
Cigogné	38	40	1,33	1,32	197,6	198,4	27,6	27,6	12,39	12,43	237,59	238,43	1,99	0,36%
Courçay	38	40	1,33	1,32	197,6	198,4	27,6	27,6	12,39	12,43	237,59	238,43	1,99	0,36%
Dolus le sec	38	40	1,33	1,32	197,6	198,4	27,6	27,6	12,39	12,43	237,59	238,43	1,99	0,36%
Reignac sur Indre	38	40	1,33	1,32	197,6	198,4	27,6	27,6	12,39	12,43	237,59	238,43	1,99	0,36%
Saint Bauld	38	40	1,33	1,32	197,6	198,4	27,6	27,6	12,39	12,43	237,59	238,43	1,99	0,36%
Saint Quentin sur Indrois	38	40	1,33	1,32	197,6	198,4	27,6	27,6	12,39	12,43	237,59	238,43	1,99	0,36%
Tauxigny	38	40	1,33	1,32	197,6	198,4	27,6	27,6	12,39	12,43	237,59	238,43	1,99	0,36%
cormery	38	40	1,14	1,15	174,8	178	27,6	27,6	11,13	11,31	213,53	216,91	1,81	1,58%
Beaulieu les Loches	38	40	0,78	0,83	131,6	139,6	27,6	27,6	8,76	9,20	167,96	176,40	1,47	5,03%
Bridoré	38	40	0,78	0,83	131,6	139,6	27,6	27,6	8,76	9,20	167,96	176,40	1,47	5,03%
Ferrière sur Beaulieu	38	40	0,78	0,83	131,6	139,6	27,6	27,6	8,76	9,20	167,96	176,40	1,47	5,03%
Loches	38	40	0,78	0,83	131,6	139,6	27,6	27,6	8,76	9,20	167,96	176,40	1,47	5,03%
Perrusson	38	40	0,78	0,83	131,6	139,6	27,6	27,6	8,76	9,20	167,96	176,40	1,47	5,03%
Saint Hippolyte	38	40	0,78	0,83	131,6	139,6	27,6	27,6	8,76	9,20	167,96	176,40	1,47	5,03%
Saint Jean Saint Germain	38	40	0,78	0,83	131,6	139,6	27,6	27,6	8,76	9,20	167,96	176,40	1,47	5,03%
Saint Senoch	38	40	1,17	1,17	178,4	180,4	27,6	27,6	11,33	11,44	217,33	219,44	1,83	0,97%
Sennevières	38	40	0,78	0,83	131,6	139,6	27,6	27,6	8,76	9,20	167,96	176,40	1,47	5,03%
Verneuil sur Indre	38	40	0,78	0,83	131,6	139,6	27,6	27,6	8,76	9,20	167,96	176,40	1,47	5,03%

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence annuelle.

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle.

2.3. Recettes

Type de recette	Exercice 2016 en €
Recettes vente d'eau usagers	1 670 908.35
Redevance pollution	259 610.82
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	+ 4 559.27
Total recettes des ventes d'eau	1 935 078.44
Recettes liées aux travaux	106 864.52
Autres recettes	95 922.53
Total autres recettes	202 787.05
Travaux en régie	90 250.00
Amortissement des subventions	83 706.12
Total des recettes	2 311 821.61

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombres de prélèvements réalisés en 2016	Nombres de prélèvements non-conformes en 2016
Microbiologie	113	0
Paramètres physico-chimiques	140	0

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{Taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m3/jour.

Analyses	Taux de conformités en 2015	Taux de conformités* en 2016
Microbiologie (P101.1)	100 %	100 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	99.6 %	100 %

***Ce calcul tient compte des limites de qualité et non des références de qualité.**

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2)

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 125

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2016 est **84**.

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

	Exercice 2015	Exercice 2016
Rendement du réseau en %	77,1	79.8

3.3.2. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Pour l'année 2016, l'indice linéaire des pertes est de **1.26 m³/j/km**.

3.3.3. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2012	2013	2014	2015	2016
Linéaire renouvelé en km	0	0	0	0,33	0,70

Au cours des 5 dernières années, **1,03 km de linéaire de réseau ont été renouvelés**.

$$\text{Taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{Ln + L(n-1) + L(n-2) + L(n-3) + L(n-4)}{5 * \text{Linéaire de réseau desservi en km}} * 100$$

Pour l'année 2016, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0.029 %**.

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.).

En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Ressource	Indice de protection de la ressource 2016
La Jacquelière - Reignac	80 %
Rue Quintefol - Loches	40 %
Stade F 2 - Loches	40 %
Rugby F3 - Loches	40 %
La Rauderie – Ferrière	40 %
Saint Hippolyte	80 %
La Recordelière - Verneuil	80 %
Saint Senoch	80 %
Les Lirats - Perrusson	80 %
Basse prône – St Jean St Germain	80 %

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2016, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de **64 %**.

4. Financement des investissements

4.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2016
Nombre total des branchements	125
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	33
Nombre de branchements en plomb restants en fin d'année	92
% de branchements en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	26,4 %
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	0.7 %

4.2. Montants financiers

	Exercice 2016
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	1 675 753.59
Montants des subventions engagées	403 651.14

4.3. État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2015 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2016	
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû)	234 564.45	
Montant remboursé durant l'exercice	en capital	27 278.28
	en intérêts	9 636.91

4.4. Amortissements

Pour l'année 2016, la dotation aux amortissements a été de 481 288.33 €.

4.5. Présentation des investissements réalisés en 2016

Travaux réalisés	Montants Compte administratif 2016 en €	
	DEPENSES	RECETTES
Achat de matériels	95 300	
Travaux en régie	125 400	
Rénovation de canalisations	108 500	
interconnexions	4 200	
Gestion patrimoniale du réseau (cartographie)	4 700	77 700
Nouvelles ressources en eau	56 300	50 316
Amélioration d'ouvrages	87 900	
Sectorisation des réseaux	3 100	
Périmètres de protection des forages de Loches et Ferrière	12 500	15 635
Remplacement des branchements en plomb – CORMERY	136 600	
Total	634 500	143 651

4.6. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en € Restes à réaliser + Budget Primitif 2017	
	DEPENSES	RECETTES
Achat de matériels	147 536	
Travaux en régie	164 101	
Télégestion	153 990	
Rénovation de canalisations	1 176 927	120 000
Gestion patrimoniale du réseau (cartographie)	270 490	140 000
Réaménagement des locaux	200 000	
Nouvelles ressources en eau	388 761	150 000
Amélioration d'ouvrages	270 762	
Sectorisation des réseaux	332 712	244 000
Périmètres de protection des forages de Loches et Ferrière	80 485	25 000
Matériel industriel/outillage Montrésor	150 000	91 200
Grosses réparations/remplacement canalisations Montrésor	190 000	
Etude patrimoniale Montrésor	160 000	107 000
PERRUSSON – Station des Lirats	450 000	
Total	4 135 764	877 200

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

Au cours de l'année 2016, le service a reçu et accordé **21 062.81 €** d'abandons de créances.

6. Liste récapitulative des indicateurs descriptifs et de performance des services d'eau potable

Indicateurs descriptifs des services

			2015	2016
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	22 877	22 872
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	€/m ³	1.71	1.76
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	jours ouvrables	5	5

Indicateurs de performance

			2015	2016
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	99.6	100
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (à partir de 2013)	points	84	84
P104.3	Rendement du réseau de distribution	%	77.1	79.6
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	1.38	1.20
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	1.42	1.26
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0	0.70
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	64	64
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	€/m ³	0.019	0.017
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abo	1.38	4.69
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100	100
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	an	-	0.30
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	%	3.2	3.53
P155.1	Taux de réclamations	nb/1000 abo	0.72	0.86



Communauté de Communes Montrésor

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2016

Table des matières

1. Caractérisation technique du service	3
1.1. Présentation du territoire desservi	3
1.2. Mode de gestion du service	3
1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)	3
1.4. Nombre d'abonnés.....	4
1.5. Eaux brutes.....	4
1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau.....	4
1.5.2. Achats d'eaux brutes	5
1.5.3. Production	5
1.5.4. Achats d'eaux traitées	5
1.5.5. Volumes vendus au cours de l'exercice.....	5
1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)	5
2. Tarification de l'eau et recettes du service	6
2.1. Modalités de tarification	6
2.3. Recettes.....	7
3. Indicateurs de performance	7
3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	7
3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2)	8
3.3. Indicateurs de performance du réseau	8
3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	8
3.3.2. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	8
3.3.3. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	8
3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	9
4. Financement des investissements.....	9
4.1. Branchements en plomb	9
4.2. Montants financiers	10
4.3. État de la dette du service.....	10
4.4. Amortissements	10
4.5. Présentation des investissements réalisés en 2016.....	10
4.6. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service.....	10
5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau	11
Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)	11
6. Liste récapitulative des indicateurs descriptifs et de performance des services d'eau potable.....	12

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau intercommunal.

· Nom de la collectivité : Communauté de Communes de Montrésor.

· Compétences liées au service :

- | | |
|--------------------------------------|-----|
| - Production | Oui |
| - Protection du point de prélèvement | Oui |

- | | |
|----------------|-----|
| - Traitement | Oui |
| - Transfert | Oui |
| - Stockage | Oui |
| - Distribution | Oui |

· **Territoire desservi** : Beaumont-Village, Chemillé sur Indrois, Genillé, Le Liège, Loché sur Indrois, Montrésor, Nouans les Fontaines, Orbigny, Villedomain, Villeloin-Coulangé.

- | | |
|---|-----|
| · Existence d'une CCSPL : | Non |
| · Existence d'un schéma de distribution : | Oui |
| · Existence d'un règlement de service : | Oui |

1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en régie.

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)

Est ici considérée comme un habitant desservi, toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert **5 645 habitants**.

1.4. Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **3 720 abonnés** au 31/12/2016.

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Communes	2016	Volumes par Commune
Beaumont-Village	169	15 996
Chemillé sur Indrois	182	17 013
Genillé	1 016	82 728
Le Liège	174	21 230
Loché sur Indrois	367	41 843
Montrésor	337	26 151
Nouans les Fontaines	524	42 877
Orbigny	492	51 224
Villedomain	99	12 185
Villeloin-Coulangé	360	46 231
Total	3 720	357 478 m³

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **9,3 abonnés/km** au 31/12/2016.

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de **1,51 habitants/abonné** au 31/12/2016.

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de **96,09 m³/abonné** au 31/12/2016.

1.5. Eaux brutes

1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau

Le service public d'eau potable a prélevé **451 307 m³** pour l'exercice 2016.

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux	Volume prélevé en 2016
Les Bons Champs - GENILLE	1 forage	75 m ³ /h	148 705
Le Gué Joint - LOCHE SUR INDROIS	1 forage	25 m ³ /h	89 439
Les Pruneaux - MONTRESOR	1 forage	45 m ³ /h	102 832
Les Petites Noues - ORBIGNY	1 forage	28 m ³ /h	110 331

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : 100%

1.5.2. Achats d'eaux brutes

Le service n'achète pas d'eaux brutes.

1.5.3. Production

Le service a 2 stations de traitement.

Nom de la station de traitement	Type de traitement
Genillé	Déferrisation biologique + Désinfection chlore gazeux
Orbigny	Déferrisation physico chimique + Désinfection chlore gazeux

Le volume produit total peut différer du volume prélevé (usines de traitement générant des pertes par exemple).

Ressource	Volume produit 2016 en m ³
Les Bons Champs – GENILLE	148 705
Le Gué Joint – LOCHE SUR INDROIS	89 439
Les Pruneaux – MONTRESOR	102 832
Les Petites Noues - ORBIGNY	110 331
Total (V1)	451 037

1.5.4. Achats d'eaux traitées

Fournisseurs	Volume acheté 2016
Syndicat d'Ecueillé	586 m ³
Total (V2)	586 m³

1.5.5. Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volume vendu 2016
Abonnés domestiques	357 478 m ³
Volumes consommés autorisés non comptés	3 317 m ³
Total vendu aux abonnés (V6)	360 795 m³
C. C. Loches Développement	464 m ³
Total vendu à d'autres services (V3)	464 m³

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

(2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est d'environ **400 kilomètres** au 31/12/2016.

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification

La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Tarif Hors Taxe applicable du 01/01/17 au 31/12/17

	Abonnement 1 ^{er} compteur 2017	Abonnement 2 ^{ème} compteur 2017	Part Proportionnelle (€HT/m3) 2017
Beaumont-Village	70,00	35,00	1,05
Chemillé sur Indrois	70,00	35,00	1,05
Genillé	70,00	35,00	1,05
Le Liège	70,00	35,00	1,05
Loché sur Indrois	70,00	35,00	1,05
Montrésor	70,00	35,00	1,05
Nouans les Fontaines	70,00	35,00	1,05
Orbigny	70,00	35,00	1,05
Villedomain	70,00	35,00	1,05
Villeloin-Coulangé	70,00	35,00	1,05

Le tarif d'abonnement a été délibéré le 23/12/2016.

Le tarif de consommation a été délibéré le 15/12/2015.

	abonnement	Part Proportionnelle (€HT/m3)	consommation 2016 (120 m3)	abonnement et consommation (120 m ³)	Redevance pollution	TVA (5,5%)	Facturation (120 m3)	coût (€) par m ³
2016	72,9	1,03	123,6	196,5	27,6	12,33	236,43	1,97
2017	70	1,05	126	196	27,6	12,30	235,90	1,97

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence annuelle.

2.3. Recettes

Type de recette	Exercice 2016 en €
Recettes vente d'eau usagers	368 244.52
Redevance pollution	71 272.45
Régularisations des ventes d'eau (+/-)	+ 2 129.70
Total recettes des ventes d'eau	441 646.67
Recettes liées aux travaux	24 011.23
Autres recettes	404 774.74
Total autres recettes	428 785.97
Travaux en régie	/
Amortissement des subventions	79 137.39
Total des recettes	949 570.03

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombres de prélèvements réalisés en 2016	Nombres de prélèvements non-conformes en 2016
Microbiologie	50	0
Paramètres physico-chimiques	54	1

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{Taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformités en 2016
Microbiologie (P101.1)	100 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	98.1 %

La non-conformité, correspond à une analyse de cuivre chez un particulier, les autres analyses réalisées montrent la conformité de l'eau distribuée. Les conclusions de l'ARS sont que ce dépassement en cuivre n'est pas représentatif de la qualité de l'eau mise en distribution.

3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2)

Cet indice permet d'évaluer le niveau de connaissance du réseau d'eau potable et du suivi de son évolution.

La valeur de cet indice est comprise entre 0 et 125

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service pour l'année 2016 est **51**.

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

	Exercice 2016
Rendement du réseau en %	80.1

3.3.2. Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

Pour l'année 2016, l'indice linéaire des pertes est de **0.61 m³/j/km**.

3.3.3. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2014	2015	2016
Linéaire renouvelé en km	0.3	0.8	0.4

Au cours des 5 dernières années, 1.5 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{Taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{Ln + L(n-1) + L(n-2) + L(n-3) + L(n-4)}{5 * \text{Linéaire de réseau desservi en km}} * 100$$

Pour l'année 2016, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0.075 %**.

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.).

En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Ressource	Indice de protection de la ressource 2016
Les Bons Champs – GENILLE	80 %
Le Gué Joint – LOCHE SUR INDROIS	80 %
Les Pruneaux – MONTRESOR	80 %
Les Petites Noues - ORBIGNY	80 %

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2016, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est de **80%**.

4. Financement des investissements

4.1. Branchements en plomb

La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2016
Nombre total des branchements	219
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	1
Nombre de branchements en plomb restants en fin d'année	218
% de branchements en plomb modifiés ou supprimés/nombre total de branchements	0,4 %
% de branchements en plomb restants/nombre total de branchements	5,89 %

4.2. Montants financiers

	Exercice 2016
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	631 394.81
Montants des subventions engagées	211 715.00

4.3. État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2016 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2016	
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû)	25 071.00	
Montant remboursé durant l'exercice	en capital	8 357.01
	en intérêts	20.83

4.4. Amortissements

Pour l'année 2016, la dotation aux amortissements a été de 181 612.70 €.

4.5. Présentation des investissements réalisés en 2016

Travaux réalisés	Montants Compte administratif 2016 en €	
	DEPENSES	RECETTES
Renouvellement de 340 ml de canalisation et 25 branchements - rue St-Pierre à Genillé	91 769,40	
Renouvellement des moteurs de la station de surpression du bourg d'Orbigny	24 644	
Extension réseau – 450 ml - à Loché sur Indrois – route de Châtillon	11 771,27	
Achèvement de la tranche 1 des travaux de sectorisation du réseau d'eau potable	67 826,40	
Total	196 011.07	0

4.6. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en € Restes à réaliser + Budget Primitif 2017	
	DEPENSES	RECETTES
Achat de matériels	147 536	
Travaux en régie	164 101	
Télégestion	153 990	
Rénovation de canalisations	1 176 927	120 000
Gestion patrimoniale du réseau (cartographie)	270 490	140 000
Réaménagement des locaux	200 000	
Nouvelles ressources en eau	388 761	150 000
Amélioration d'ouvrages	270 762	
Sectorisation des réseaux	332 712	244 000
Périmètres de protection des forages de Loches et Ferrière	80 485	25 000
Matériel industriel/outillage Montrésor	150 000	91 200
Grosses réparations/remplacement canalisations Montrésor	190 000	
Etude patrimoniale Montrésor	160 000	107 000
PERRUSSON – Station des Lirats	450 000	
Total	4 135 764	877 200

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)

Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créances à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

Au cours de l'année 2016, le service a reçu et accordé **2 501.90 €** d'abandons de créances.

6. Liste récapitulative des indicateurs descriptifs et de performance des services d'eau potable

Indicateurs descriptifs des services

			2016
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	hab	5 645
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3	€/m ³	1,97
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service	jours ouvrables	5

Indicateurs de performance

P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	%	100
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	%	98.1
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (à partir de 2013)	points	51
P104.3	Rendement du réseau de distribution	%	80.1
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés	m ³ /km/j	0.64
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau	m ³ /km/j	0.62
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	%	0
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	%	80
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	€/m ³	0.007
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	nb/1000 abo	6.72
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	%	100
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	an	0.1



Communauté de Communes du GRAND LIGUEILLOIS

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2016

Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice
présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007

Table des matières

1.	Caractérisation technique du service	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés	4
1.5.	Eaux brutes	5
1.5.1.	Prélèvement sur les ressources en eau	5
1.6.	Eaux traitées.....	6
1.6.1.	Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2015.....	6
1.6.2.	Production	6
1.6.3.	Achats d'eaux traitées	7
1.6.4.	Volumes vendus au cours de l'exercice	7
1.6.5.	Autres volumes.....	7
1.6.6.	Volume consommé autorisé	8
1.7.	Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	8
2.	Tarification de l'eau et recettes du service	9
2.1.	Modalités de tarification	9
2.2.	Facture d'eau type (D102.0)	9
2.3.	Recettes.....	10
3.	Indicateurs de performance	11
3.1.	Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	11
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B).....	11
3.3.	Indicateurs de performance du réseau.....	13
3.3.1.	Rendement du réseau de distribution (P104.3)	13
3.3.2.	Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	14
3.3.3.	Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	14
3.3.4.	Récapitulatif de la Performance du réseau de distribution.....	15
3.3.5.	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)	16
3.4.	Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)	16
4.	Financement des investissements	17
4.1.	Branchements en plomb.....	17
4.2.	Montants financiers.....	17
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	18
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P109.0).....	18
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs	19

1. Caractérisation technique du service

1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau communal
 intercommunal

- Nom de la collectivité : **C.C. du GRAND LIGUEILLOIS**
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service :

	Oui	Non
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Protection de l'ouvrage de prélèvement (1)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Traitement (1)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Stockage (1)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Distribution	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

(1) A compléter

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : BOSSEE, BOURNAN, CIRAN, CIVRAY-SUR-ESVES, CUSSAY, ESVES-LE-MOUTIER, LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN, LE LOUROUX, LIGUEIL, LOUANS, MANTHELAN, MOUZAY, PAULMY, VARENNES, VOUE.

1.2. Mode de gestion du service



Le service est exploité en régie
 régie avec prestataire de service
 régie intéressée
 gérance
 délégation de service public : affermage
 délégation de service public : concession

Nature du contrat :

- Nom du prestataire : **Veolia Eau**
- Date de début de contrat : 01/01/2005
- Date de fin de contrat initial : **31/12/2019**

1.3. Estimation de la population desservie (D101.1)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert **8 844 habitants** au 31/12/2016 (8 835 au 31/12/2015).

1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **4 477 abonnés** au 31/12/2016 (4 449 au 31/12/2015).

La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés au 31/12/2015	Nombre total d'abonnés au 31/12/2016	Variation en %
BOSSEE	197	197	0.0
BOURNAN	141	143	1.4
CIRAN	221	222	0.5
CIVRAY-SUR-ESVES	138	141	2.2
CUSSAY	320	320	0.0
ESVES-LE-MOUTIER	84	87	3.6
LA CHAPELLE-BLANCHE-SAINT-MARTIN	348	357	2.6
LE LOUROUX	243	244	0.4
LIGUEIL	1146	1146	0.0
LOUANS	277	281	1.4
MANTHELAN	683	687	0.6
MOUZAY	221	221	0.0
PAULMY	168	168	0.0
VARENNES	122	124	1.6
VOU	135	134	-0.7
Clients autres collectivités	5	5	0.0
Total	4 449	4 477	0,6

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de **1.97 habitants/abonné** au 31/12/2016 (1.99 habitants/abonné au 31/12/2015).

1.5. Eaux brutes

1.5.1. Prélèvement sur les ressources en eau



Le service public d'eau potable prélève **611 511 m³** pour l'exercice 2016 (557 748 m³ pour l'exercice 2015).

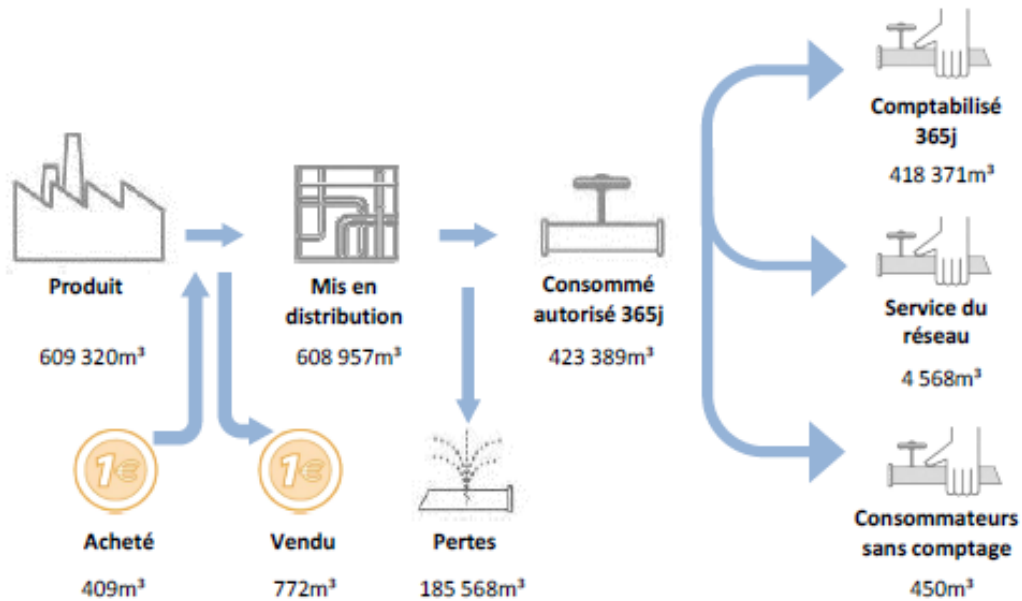
Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux (m ³ /h)	Volume prélevé durant l'exercice 2015 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2016 en m ³	Variation des volumes prélevés en %
Chillois - Ligueil	Cénomaniens	/	0	0	0
Les Perruches - Civray sur Esves	Cénomaniens	12	94 460	101 029	7.0%
Fonteny – Paulmy	Turonien	60	250 895	280 529	11.8%
Les Fontaines Blanches - La Chapelle Blanche St Martin	Turonien	19	32 185	32 144	-0,1%
Les Foulons - Ligueil	Cénomaniens	20	95 804	82 495	-13.9%
Le Sud du Bourg - Louans	Turonien	12	27 026	39 165	44.9%
Le Grand Pont - Louans	Cénomaniens	30	57 378	76 149	32.7%
Total			557 748	611 511	9,6%

1.6. Eaux traitées

1.6.1. Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2016

EXTRAIT DU RPQS 2016 DU DELEGATAIRE

→ Synthèse des flux de volumes



1.6.2. Production



Ressource	Volume produit durant l'exercice 2015 en m ³	Volume produit durant l'exercice 2016 en m ³	Variation des volumes produits en %
Louans Puits - sud du bourg Calcaire lacustre	27 026	38925	44,0%
Louans Forage - Le Grand Pont Cénomaniens	57 031	75908	33,1%
Ligueil Forage 1- Les Foulons Cénomaniens	95 601	82008	-14,2%
Paulmy Puits de Fonteny Séno-Turonien	250 895	280529	11,8%
LCBStM Puits des Fontaines Blanches Séno-Turonien	32 185	32 144	-0,1%
Civray/E. Forage Cénomaniens - La Perruche	93 751	99325	5,9%
Total du volume produit (V1)	556 489	608839	9,4%
Besoin des usines	1 259	2191	74%

- (1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.
- (2) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

1.6.3. Achats d'eaux traitées



Fournisseur	Volume acheté durant l'exercice 2015 en m ³	Volume acheté durant l'exercice 2016 en m ³
SIAEP DE LA TOURAINE COTE SUD	312	49
CCLD	0	360
Total d'eaux traitées achetées (V2)	312	409

1.6.4. Volumes vendus au cours de l'exercice



Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2015 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2016 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	410 898	418 371	1,8%
Abonnés non domestiques	0	0	
Total vendu aux abonnés (V7)	410 898	418 898	1,8%
SIAEP DE LA TOURAINE COTE SUD	3	0	
CCLD	0	0	
SEPMES	0	42	
SIAEP Source de La Crosse	765	730	
Total vendu à d'autres services (V3)	768	772	0,5%

(3) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

(4) Dans le cas où la collectivité vend de l'eau traitée à d'autres services d'eau potable.

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de **91 m³/abonné au 31/12/2016**. (92,36 m³/abonné au 31/12/2015) soit **126 L/Hab/j** (127 L/Hab/J au 31/12/2015)

1.6.5. Autres volumes



	Exercice 2015 en m ³ /an	Exercice 2016 en m ³ /an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	460	450	-2,2%
Volume de service (V9)	3 634	4 568	25,7%

1.6.6. Volume consommé autorisé



	Exercice 2015 en m3/an	Exercice 2016 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	414 992	423 389	2,02%

1.7. Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)



Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de **464 kilomètres** au 31/12/2016 (463 au 31/12/2015). La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de **9,64 abonnés/km** au 31/12/2016 (9,61 abonnés/km au 31/12/2015).

2. Tarification de l'eau et recettes du service

2.1. Modalités de tarification



La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, location compteur, etc.).

Tarifs		Au 01/01/2016	Au 01/01/2017
Part de la collectivité			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement DN 15mm y compris location du compteur	56,42 €	56,42 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Consommation	0,5766 €/m ³	0,5766 €/m ³
Part du délégataire			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement y compris location du compteur	60,21 €	59,92 €
Part proportionnelle (€ HT/m ³)			
	Consommation	0,939 €/m ³	0,934 €/m ³
Taxes et redevances			
Taxes			
	Taux de TVA	5,5 %	5,5 %
Redevances			
	Prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'eau)	0,063 €/m ³	0,059 €/m ³
	Pollution domestique (Agence de l'Eau)	0,23 €/m ³	0,23 €/m ³

2.2. Facture d'eau type (D102.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2015 et au 01/01/2016 pour une consommation d'un ménage de référence selon

l'INSEE (120 m³/an) sont :

Facture 120 m³ de la commune de LIGUEIL pour les années 2016 et 2017 (hors assainissement)

Facture type	Au 01/01/2016 en €	Au 01/01/2017 en €	Variation en %
Part de la collectivité			
Part fixe annuelle	56,42	56,42	0%
Part proportionnelle	69,19	69,19	0%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant à la collectivité	125,61	125,61	0%
Part du délégataire (en cas de délégation de service public)			
Part fixe annuelle	60,21	59,92	-0,48%
Part proportionnelle	112,68	112,08	-0,53%
Montant HT de la facture de 120 m ³ revenant au délégataire	172,89	172,00	-0,51%
Taxes et redevances			
Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau (Agence de l'Eau)	7,56	7,08	-6,35%
Redevance de pollution domestique (Agence de l'Eau)	27,60	27,60	0%
TVA	18,35	18,28	-0,38%
Montant des taxes et redevances pour 120 m ³	53,51	52,96	-1,03%
Total	352,01	350,57	-0,41%
Prix TTC au m³	2,93	2,92	-0,3%

ATTENTION : l'indicateur prix prend en compte l'ensemble de la compétence de la production à la distribution.

2.3. Recettes



Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2016 : 1 274 671 € (1 279 963 € au 31/12/2015).

3. Indicateurs de performance

3.1. Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)



Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence régionale de la santé (ARS), et concernent les prélèvements réalisés par elle dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2015	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2015	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2016	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2016
Microbiologie	51	0	62	0
Paramètres physico-chimiques	62	9	84	16

Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2015	Taux de conformité exercice 2016
Microbiologie (P101.1)	100%	100 %
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	85%	81%

N.B.: Les 16 non-conformités révélées par l'ARS l'ont été sur les problématiques CVM et atrazine déséthyl déisopropyl.

Chlorure de vinyle monomère : il s'agit d'analyses sur la commune de la Chapelle-Blanche-Saint-Martin au lieu-dit la Martinière. Une purge automatique a été installée afin d'éliminer les non-conformités.

Atrazine déséthyl déisopropyl : il s'agit d'un dérivé de pesticides retrouvé sur le réseau de la Chapelle-Blanche-Saint-Martin. Une dilution à 50% avec l'eau provenant de la bêche de Ligueil Chillois est effectuée mais n'élimine pas totalement le problème. Un traitement ou un arrêt de la ressource est à prévoir.

3.2. *Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B)*



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable a évolué en 2013 (indice modifié par arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à

partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable mentionné à l'article D 2224-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 110 pour les services n'ayant pas la mission de collecte).

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10

VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions ⁽¹⁾	Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		95%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions ⁽²⁾	95%	15
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	non	0
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
TOTAL (indicateur P103.2B)	120	-	100

(1) L'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) L'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points.

Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) non pertinent si le service n'a pas la mission de distribution

3.3. Indicateurs de performance du réseau

3.3.1. Rendement du réseau de distribution (P104.3)



Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique

de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice 2015	Exercice 2016
Rendement du réseau	74.7 %	69,6 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	2,46	2,50

3.3.2.

Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2016, l'indice linéaire des volumes non comptés est de **1,12 m³/j/km** (0,86 en 2015).

3.3.3.

Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)



Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2016, l'indice linéaire des pertes est de **1,09 m³/j/km** (0,8 en 2015).

3.3.4. Récapitulatif de la Performance du réseau de distribution

Année	Rdt (%)	Rdt Grenelle 2 (%)	ILP (m ³ /j/km)	ILVNC (m ³ /j/km)	ILC (m ³ /j/km)
2016	69,6	65,50	1,09	1,12	2,50
Observation	>65,48% (bon)	Seuil minimal du rendement à atteindre	< 1 (bon)	estimé	Faible consommation au km

Rdt (Rendement du réseau de distribution (%)) : (volume consommé autorisé 365j + volume vendu à d'autres services) / (volume produit + volume acheté à d'autres services)

ILP (indice linéaire des pertes (m³/j/km)) : (volume mis en distribution – volume consommé autorisé 365 jours) / ((longueur de canalisation de distribution)/365)

Il est considéré comme valeur guide acceptable pour une zone rurale un ILP entre 1 et 3.

ILVNC (indice linéaire des volumes non comptés (m³/j/km) : (volume mis en distribution – volume comptabilisé 365 jours) / ((longueur de canalisation de distribution)/365)

ILC (indice linéaire de consommation (m³/j/km) : (volume consommé autorisé 365 j + volume vendu à d'autres services) / ((longueur de canalisation de distribution hors branchements)/365)

3.3.5. Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)



Au cours des 5 dernières années, **9,66 km** de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Exercice	2012	2013	2014	2015	2016
Longueur du réseau de desserte en ml (hors adduction et hors branchements)	457 396	457 848	463 360	463 360	463 776
Linéaire total renouvelé en ml	1871	2 657	1 424	1009	1688
Linéaire renouvelé en ml par la collectivité	1171	2 342	1 105	705	1295
Linéaire renouvelé en ml par le délégataire	700	315	319	304	393

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2016, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de **0,36%** (0,21 en 2015).

3.4. Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)



La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captage, forage, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant :

- 0% Aucune action de protection
- 20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours
- 40% Avis de l'hydrogéologue rendu
- 50% Dossier déposé en préfecture
- 60% Arrêté préfectoral
- 80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)
- 100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

En cas d'achats d'eau à d'autres services publics d'eau potable ou de ressources multiples, l'indicateur est établi pour chaque ressource et une valeur globale est calculée en pondérant chaque indicateur par les volumes annuels d'eau produits ou achetés.

Pour l'année 2016, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **65%** (65% en 2015).

Site	2016
Chillois (HS)	40 %
Civray/Esves	80 %
Fonteny - Paulmy	80 %
La Chapelle Blanche St Martin	40 %
Les Foulons - Ligueil	40 %
Louans n°1 et 2	80 %
Louans n°3	80 %

4. Financement des investissements

4.1. Branchements en plomb



La législation prévoit l'abaissement progressif de la teneur en plomb dans l'eau distribuée. A partir du 25/12/2013, cette teneur ne devra plus excéder 10 µg/l. Cette faible valeur peut induire une suppression des branchements en plomb.

Branchements	Exercice 2015	Exercice 2016
Nombre total des branchements	4 838	4 867
Nombre total de branchements en plomb en fin d'exercice précédent	156	152
Nombre de branchements en plomb modifiés ou supprimés dans l'année	4	1
Nombre de branchements en plomb restants (en fin d'année)	152	151
% de branchement en plomb modifiés ou supprimés dans l'année/nombre total de branchements de plomb en fin d'exercice précédent	2,56	0,66

4.2. Montants financiers



	Exercice 2015	Exercice 2016
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	622 447 € 76	316 379 € 96

Observations:

A noter que la différence de dépenses entre 2015 et 2016 s'explique par le fait que le programme de travaux AEP 2014 ayant été lancé plus tardivement que les exercices précédents, le montant financier indiqué ci-dessus pour l'exercice 2015 comprend les frais liés aux travaux AEP 2014.

4.3. Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice



Programme de travaux AEP pour l'année 2016	Montants des travaux en € H.T
Réfection du réseau entre le puy de la Tambre et la Séguinière à LOUANS	316 379 € 96
Réfection du réseau rue André Gaby à MANTHELAN	
Réfection de réseau le chêne du gué à MOUZAY	
Réfection de réseau Moulin de la chausse à VARENNES	

5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau

5.1. Abandons de créances ou versements à un fonds de solidarité (P109.0)



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

L'année 2016, le service a reçu 10 demandes d'abandon de créances (7 pour l'exercice 2015).

804 € 69 ont été abandonnés (719 € 68 pour l'exercice 2015).

6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2015	Exercice 2016
	Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	8 835	8 844
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m ³]	2,93	2,92
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (j)	1	1
	Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	85%	81%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution	74,7%	69,6%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	0,86	1,12
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	0,8	1,09
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,21%	0,36%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	65%	65%
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (u/1000 abonnés)	6.74	7.59
P 152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (%)	100%	100%
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente (%)	0.20%	0.62%
P 155.1	Taux de Réclamations (u/1000 abonnés)	1.12	1.12